



la vie
LANDRÉENNE

06 Focus sur l'Antre Potes

15 Travaux Piscine Divaquatic

Janvier 2022 • N°580

Meilleurs Vœux

Annulation des vœux du Maire

En raison du contexte sanitaire,
la Municipalité a décidé d'annuler la soirée des vœux du Maire,
initialement prévue le samedi 8 janvier à la salle des Nouëlles.

NAISSANCES

Baptiste DUPONT CHEVALIER

Né le 9 novembre - 3, La Bossardière

Alba FAURE REBILLY

Née le 17 novembre - 12, rue Aubert

Ewan SIMON

Né le 26 novembre - 48, La Bossardière

MARIAGE

Maxime ROYER et Laura NICOLAS

Le 18 décembre - 33 La Rinière

DÉCÈS

Thérèse GRAVOILLE, née POSSEME

11/03/1931 - 08/12/2021 - La Petite Masure

Pierre LECOQ

15/02/1947 - 13/12/2021 - 7 rue de la Loire

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

À 16 ANS POUR LA JOURNÉE

DEFENSE ET CITOYENNETÉ



Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans en janvier sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) **avant le 31 janvier.**

DÉRATISATION

Permanence mardi 11 janvier,
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

Les personnes qui souhaitent
recevoir le bulletin municipal par mail uniquement
sont invitées à contacter la mairie
pour se faire connaître.

URBANISME

> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

René PINEAU - 6 La Robinière

installation d'une clôture

David DOUSSET - 4 rue de Briacé

extension d'une maison

ANDD - 18 rue de Bellevue

pose de panneaux photovoltaïques

Greenaxion - Le Pâtis - rénovation toiture et pose
de panneaux photovoltaïques

Stéphane GERGAUD - 2 Le Clos du Gotay

extension d'une maison

Laurent COSTE - 15 rue de Bellevue

modification de clôture

Julie GRAVOUEILLE - 3 Les Jardins de la Loire

installation d'une clôture

Sébastien MORNET - 10 La Petite Bretonnière

isolation par l'extérieur

Sébastien MORNET - 10 La Petite Bretonnière

changement de toiture

Laetitia CHENAIS - 29 bis rue de Bellevue

installation d'une clôture et d'un portail

Jean-Michel COUILLAUD - La Chardonnière

pose de panneaux photovoltaïques

Maud DURAND - La Bronnière

aménagement de garage et combles

> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Romain HERBRETEAU - 20 La Bretonnière

création de 5 logements dans bâtiment agricole

Sylvain HALLÉREAU - 12 La Choletterie

extension d'une maison

Jocelyn PETITJEAN - 16 La Vrillonnière - extension

d'un bâtiment et réhaussement de la toiture

Christophe LAMBERT - ZA du Hautbois

construction d'un bâtiment artisanal

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS



La Commune du Landreau met en vente son stock de bois de l'année 2021. Le stère est au prix de 50 €. Les bénéfices seront reversés au profit du CCAS. Pour en bénéficier, merci d'appeler au 02 40 06 43 75. Nombre

de stères limité à 2 par foyer. Le retrait ne pourra se faire qu'après règlement en Mairie contre récépissé à présenter lors du retrait. L'enlèvement se fera les 7 et 14 janvier de 14h00 à 16h00.

POUR LA VIE LANDRÉENNE DE FEVRIER 2022

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
AVANT LE JEUDI 13 JANVIER

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS A L'URBANISME

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a modifié le code de l'urbanisme en permettant notamment aux maires d'exercer de nouvelles compétences en matière de police administrative afin de lutter contre les infractions au code de l'urbanisme.

En effet, l'article 48 de la loi du 27 décembre 2019 instaure un système d'astreintes administratives, au profit des communes qui peuvent désormais, indépendamment des poursuites pénales, adresser au mis en cause, une mise en demeure de

régulariser sa situation, sous peine de devoir verser une astreinte journalière d'un montant maximal de 500 €.

Cette mise en demeure sera précédée de la rédaction d'un procès-verbal d'infraction et d'une procédure contradictoire où l'intéressé sera invité à présenter ses observations, sous un délai qu'il appartiendra de déterminer en fonction de la nature de l'infraction et des moyens nécessaires à sa régularisation.

Sont concernés par ce dispositif :

- Les autorisations d'urbanisme (c'est-à-dire les Déclarations Pré-

lables aux travaux et les Permis de Construire),

- Les travaux réalisés sans autorisation et devant réglementairement être soumis à une autorisation (Déclaration Préalable ou Permis de Construire).

Aussi, le conseil municipal, lors de sa séance du 2 décembre 2021 s'est prononcé favorablement à la mise en place d'astreinte administrative. En conséquence, le Maire prendra un arrêté fixant les astreintes journalières d'un montant maximal de 500 € suivant la nature de l'infraction à l'urbanisme.

ACCUEIL OCCASIONNEL PETITE ENFANCE

Afin de répondre aux besoins des familles landréennes, une convention de partenariat est conclue avec le **service enfance de la Commune du Loroux Bottereau** pour la prise en charge d'un **accueil occasionnel** des enfants landréens âgés de 0 à 3 ans.

Cette convention offre la possibilité aux familles de bénéficier du service offert par la maison de l'Enfance du Loroux Bottereau aux mêmes conditions tarifaires et de priorité que les familles lorousaines, avec la règle suivante :

200 heures maximum par enfant sur l'ensemble de l'année scolaire, soit une moyenne de 20 heures par mois de septembre à juin.



Maison de l'Enfance - 251, rue d'Anjou
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
Tél : 02 51 71 90 15
secretariat-mde@loroux-botttereau.fr

PRINCIPAUX POINTS ABORDES

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2021

**PRÉSENTS :**

Richard ANTIER - Aurélia BLAIS - Philippe BUREAU
 - Pierre-Yves CHARPENTIER - Gildas COUE - Saïd EL
 MAMOUNI - Damien FLEURANCE - Nathalie GOHAUD -
 Yolande GUERIN - Nathalie LE GALL - Stéphane MABIT
 - Jacques MONCORGER - Sylvie RATEAU - Christophe
 RICHARD - Jacques ROUZINEAU - Stéphanie SAUVETRE
 - Myriam TEIGNE - Vincent VIAUD

EXCUSÉS :

- Sabrina BONNEAU qui a donné pouvoir à Damien FLEURANCE
 - Céline CORBET qui a donné pouvoir à Myriam TEIGNE
 - Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN
 - Patricia TERRIEN qui a donné pouvoir à Stéphanie SAUVETRE
 - Mickaël GIBOUIN qui a donné pouvoir à Jacques MONCORGER

Est nommé secrétaire : Richard ANTIER

Assistait en outre : Nelly BIRAUD, DGS

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 23 SEPTEMBRE 2021**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 23 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité et 4 abstentions.

**ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ MULTISITES
PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020**

M. le Maire annonce le report de ce point au prochain conseil municipal.

PRÉSENTATION DU CME

Mme Nathalie GOHAUD, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance-Jeunesse, annonce le Conseil Municipal des Enfants en précisant que les élections ont eu lieu le 25 juin dernier suite à une campagne innovante à l'initiative de Pierre GUINCHE, animateur, par la réalisation de vidéos présentant chaque candidat. L'ensemble des jeunes conseillers se présente individuellement et expose les projets définis en commission.

**APPROBATION DU PROJET SCIENTIFIQUE,
CULTUREL, EDUCATIF ET SOCIAL (PSCS)**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de valider le Projet Scientifique, Culturel Educatif et Social ; de le mettre en œuvre dans le cadre du projet de rénovation de la bibliothèque « Comme un Roman » ; d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de la DRAC, la dotation générale de décentralisation (D.G.D.) pour les bibliothèques municipales.

**AVIS ABROGATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE
D'AMÉNAGEMENT DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet d'abrogation de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Loire.

**POLICE DE L'URBANISME - MISE EN PLACE D'UN
SYSTÈME D'ASTREINTES ADMINISTRATIVES**

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité et 2 abstentions, se prononce sur la mise en place d'un système d'astreinte administrative afin de lutter contre les infractions au code de l'urbanisme suivant les dispositions de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 ; précise que M. le Maire fixera, par arrêté municipal, l'astreinte journalière d'un montant maximal de 500 € suivant la nature de l'infraction.

**PERSONNEL COMMUNAL PASSAGE TEMPS DE TRAVAIL
1607 H**

Sous-réserve de l'avis favorable du Comité Technique, le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, adopte le protocole d'accord annexé pour un passage à 1607 h à compter du 1er janvier 2022 définissant notamment les cycles de travail et modalités d'attribution de jours RTT.

PERSONNEL COMMUNAL**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs comme suit :

- suppression d'un emploi d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe à temps non-complet (28,07 heures hebdomadaires),
- création d'un emploi d'animateur territorial à temps non-complet (32 heures hebdomadaires).

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Commune, exercice 2021, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

PERSONNEL COMMUNAL**CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT 3-2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la création d'un emploi permanent au grade d'Agent de Maîtrise à temps complet pour exercer les fonctions de Chef d'Equipe du Centre Technique Municipal ; autorise, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, que cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté pour une durée maximale d'un an sur la base de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Cette durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'aura pu aboutir.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT ARTICLE
3-3-2° DE LA LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le recrutement d'un contractuel sur l'emploi de Directeur des Services Techniques, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, pour une durée maximale de trois ans sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Cette durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans si la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'aura pu aboutir.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, délègue au Maire la compétence :

24° - autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre dans les conditions rappelées aux articles L2122-22- et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CCSL - INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le protocole d'accord pour l'adhésion de la commune au dispositif d'intervention en milieu scolaire de la CCSL, approuve l'avenant n°1 pour l'année scolaire 2021/2022 arrétant la participation financière à 1,46 € soit 4 825,30 € pour 3 305 habitants ; autorise M. le Maire à signer le protocole d'accord et l'avenant n°1.

CCSL - CONVENTION DE FORMATIONS MUTUALISÉES POUR LES AGENTS

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la convention de formations mutualisées des agents communaux et intercommunaux ; autorise M. le Maire à signer la convention.

CCSL - MODIFICATION STATUTAIRE - ÉTUDE, CRÉATION ET GESTION D'UN CREMATORIUM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Sèvre et Loire par la compétence supplémentaire libellé à Article – 20 : Etude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium.

MARCHÉ DE FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité et 2 abstentions, approuve la notification du marché au candidat retenu par l'UGAP pour le lot n°4 « fourniture et acheminement d'électricité » auprès de ENGIE, en souscrivant à l'option de 100% d'énergie verte ; autorise M. le Maire à signer et notifier les marchés correspondants d'une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

SYDELA - ACCOMPAGNEMENT

« CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ » - APPROBATION DE LA CONVENTION

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adhère au dispositif « Conseil en Énergie Partagé » du SYDELA pour une durée de 3 ans ; autorise le Maire à signer avec le SYDELA la convention définissant les modalités de la mise en œuvre de ce service.

BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité et 1 abstention, adopte la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2021.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE LOYERS BAR/PMU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention, décide la remise gracieuse à 100% du loyer du Bar/PMU de mai 2021 représentant 1 114,14 € HT.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les termes des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2021 pour les prestations :

- Accueils de loisirs sans hébergement « accueil adolescents »,
- Accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires,
- Accueils de loisirs sans hébergement périscolaires,
- Et pour le « Pilotage du projet de territoire ».

Autorise M. le Maire à signer les conventions susmentionnées.

GROUPEMENT DE COMMANDE MARCHÉ ENT E-PRIMO 2022-2026

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adhère au groupement de commande e-primos pour la période 2022-2026 ; autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion et tout document nécessaire.

DÉNOMINATION DE LIEUX-DITS

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte la dénomination des lieux-dits situés sur la D55, Les Pièces des Landes et La Lande Fermée.

DÉNOMINATION DE VOIE

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité, 4 contre et 3 abstentions, dénomme la voie « rue des anciens ateliers » au sein du lotissement « Les Petites Cossardières ».

ACQUISITION PARCELLE CADASTRÉE BK 294

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la cession de la parcelle BK 294 par Mme Liliane SAUMUREAU domiciliée 107 Le Gâts des Joncs 44330 LE PALLET, à l'euro symbolique, les frais d'actes, de notaires et toutes formalités nécessaires seront à la charge de la commune ; autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à cette opération.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

- Décision n°DC.2021-11 : service enfance-jeunesse – application des quotients familiaux pour les tarifs
- Décision n°DC.2021-12 : Pôle enfance – tarifs 2021-2022
- Décision n°DC.2021-13 : Logement 13 rue des Moulins – avenant au contrat de bail
- Décision n°DC.2021-14 : Bar-Tabac/PMU : travaux d'installation d'une chaudière gaz
- Décision n°DC.2021-15 : L'Antre Potes : tarifs activités vacances automne 2021
- Décision n°DC.2021-16 : L'Antre Potes : tarifs activités 2021
- Décision n°DC.2021-17 : cession stock de bois à titre gratuit au profit du CCAS

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission urbanisme

M. Stéphane MABIT remercie les membres de la commission pour le travail réalisé de recensement des bâtiments pour un changement de destination, dans le cadre du futur PLUi. Ce travail a nécessité des visites sur site ayant permis aux membres de la commission de mieux connaître le territoire communal et de découvrir un beau patrimoine. Les fiches élaborées ont été transmises à la CCSL et seront analysées par le cabinet mandaté pour la réalisation du PLUi.

Commission affaires culturelles/sociales

Mme Nathalie LE GALL informe que les colis de fin d'année pour nos aînés sont prêts à être distribués par les conseillers municipaux, de préférence avant le 25 décembre ; elle a conservé les mêmes binômes que l'année dernière. Un avis de passage pourra être déposé en l'absence des bénéficiaires.

Commission - vie associative – sports

M. Damien FLEURANCE informe qu'en raison de l'actuel risque sanitaire, les dossiers de demandes de subvention seront à déposer en Mairie ; la commission se réunira en janvier afin de les étudier.

Commission voirie-bâtiment-environnement

M. Jacques MONCORGER rapporte que la commission s'est réunie le 21 octobre, elle a principalement évoqué le Schéma Directeur des eaux pluviales illustré par un exposé du technicien du Syndicat Loire Goulaine. Elle a préparé la réunion avec les habitants concernant la prévention des inondations sur notre commune, les travaux réalisés par la CCSL (fauchage, débroussaillage) et les demandes de ralentisseurs des habitants.

M. MONCORGER prévoit une réunion de commission mixte le 6 janvier afin de préparer le BP 2022.

Commission enfance-jeunesse

Mme Nathalie GOHAUD informe que la commission s'est réunie le 20 octobre dernier et a évoqué les bilans des activités réalisées, à savoir : les camps de cet été, les actions « arts vivants » et le dispositif « Argent de Poche ». Toutes ces activités ont connu un vif succès.

La commission devrait se réunir le 5 janvier pour préparer le BP 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures

FOCUS SUR L'ANTRE POTES



Chaque trimestre, nous vous présenterons un service communal, ses agents et leurs missions.



Rencontre avec Pierre et Bérengère, animateurs à l'Antre Potes (anciennement Local Jeunes).

C'est quoi l'Antre Potes ?

C'est un lieu de loisirs, de rencontres et de discussion où nous accueillons les jeunes de 10 à 17 ans en leur proposant des activités ou en les laissant libres de s'occuper comme ils le souhaitent, toujours sous notre encadrement bienveillant et selon des modalités définies entre l'équipe et les parents. Il est situé à La Gauterie, près du stade de foot.

Cette structure communale existe depuis 1997 et a connu une évolution importante ; installée au début dans les bâtiments préfabriqués le long du stade, elle est établie depuis 2014 dans un bâtiment neuf pensé par les animateurs, en collaboration avec les jeunes.

Quels sont les jours d'accueil ?

Nous accueillons les jeunes chaque mercredi de 14h00 à 17h30 ainsi que le 1er samedi des vacances scolaires, mais aussi durant les vacances scolaires, à l'exception d'une période de 3 semaines en août et une semaine aux vacances de Noël où l'Antre Potes est fermé.

Quelles sont les activités et sorties proposées ?

Nous proposons en permanence des jeux de société, des jeux de comptoir (ping-pong, baby-foot, billard), des activités manuelles (peinture, dessin, etc.), du retrogaming (vieux jeux vidéo). Un espace lecture est également accessible, avec un fonds d'ouvrages en provenance de la bibliothèque municipale régulièrement renouvelé.

Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités est mis en place avec des sorties en pleine nature, culturelles, des stages sportifs, des ateliers de cuisine, etc. Toutes ces activités ont pour but de s'ouvrir sur l'extérieur, de découvrir la commune en partenariat avec les associations, les structures jeunesse des communes voisines et d'apprendre à vivre ensemble et à partager. Les animateurs font aussi appel aux envies des jeunes pour réaliser ces programmes.

Parmi les activités les plus plébiscitées, on peut nommer les Arts Vivants, le stage Hip Hop, la Rencontre Vidéo Jeunes, les animations de rues et, plus récemment, le dispositif « Argent de Poche » : des jeunes de 16 à 17 ans effectuent des tâches pour et sur la commune et

perçoivent en échange une indemnité. Il y a aussi les camps d'été, organisés par et pour les jeunes.

Qui encadre les jeunes ?

Pierre et Bérengère sont les animateurs professionnels présents tout au long de l'année. Diplômés et formés, ils sont là pour proposer des activités aux jeunes mais aussi pour les écouter et les guider vers des structures adaptées si nécessaire. Acteurs incontournables du service jeunesse depuis plus de 10 ans, ils ont toutes les compétences et l'expérience requises pour l'encadrement des jeunes, jeunes qu'ils rencontrent très tôt en intervenant sur le temps méridien à l'école La Sarmentille. A chaque période de vacances des animateurs saisonniers viennent renforcer l'équipe.



Comment s'inscrire à l'Antre Potes ?

Il suffit de passer à l'Antre Potes sur les jours d'ouverture ou bien de contacter Pierre et Bérengère au 02.40.06.46.12. Les pages Facebook, Instagram et le site internet communal présentent les activités et l'actualité de l'Antre Potes :

<https://www.facebook.com/antrepoteslandreau/>
<https://le-landreau.fr/famille/local-jeunes/>
<https://www.instagram.com/antrepoteslandreau/>



ON EN PARLE

> LA ROUE TOURNE !



Un mélange de conférence gesticulée sur le voyage à vélo, de récits et anecdotes pétris de vérités arrangées le tout raconté avec une certaine autodérision...

Un voyage à revivre ensemble « exactement comme c'était », un spectacle participatif parlant de liberté, de chemins et de nature sauvage, et mettant à

jour ce que peut être l'engagement cycliste (d'une raconteuse d'histoires !)

La Roue Tourne, un spectacle pour se détendre, s'évader le temps d'une heure trente. Voyager en ex-Yougoslavie ou préparer un futur voyage en écoutant ses sacrés bons conseils !

Samedi 22 janvier à 20h / Gratuit
Réservation conseillée
Pass sanitaire

> A PAS DE LOUP...



A pas de loup, c'est le rendez-vous des histoires pour les 0-3 ans. Accompagné d'un parent, d'un grand parent ou de son assistante maternelle, le tout-petit évoluera dans une bibliothèque spécialement aménagée pour lui. Deux temps d'écoute seront proposés, au choix.

Pour cette deuxième séance, Odile, Florence et Alexandra seront accompagnées par Stéphane à la clarinette pour des « Nuits au son de la clarinette ».

Vendredi 28 janvier à 9h30 ou 10h30 / Gratuit
Réservation conseillée

> LES RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUES

Vous avez des questions sur l'utilisation de votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Vous souhaitez payer en ligne, être visible sur les réseaux sociaux, découvrir

Pronote. Ou vous avez simplement envie d'en apprendre plus. En janvier, retrouvez Margot à la bibliothèque les mercredis matins de 10h à 12h30.

Venez si possible avec votre matériel. Si vous n'en avez pas, nous vous en prêterons.

Prochaines permanences de 10h à 12h30 :
les 5, 12, 19 et 26 janvier.
Entrée libre et gratuite.



> BRIACÉ... À VOIX HAUTE !



Dans le cadre du projet « Jouer à Débattre » proposé pour la deuxième année aux étudiants de 2^{ème} année de BTS Viticulture-œnologie et de Gestion et Protection de la Nature, nous avons invité Dominik Abbas, champion du concours international de

l'éloquence en 2021 pour animer un atelier autour de l'éloquence. Dominik Abbas est nantais et étudie les sciences politiques à la Sorbonne. Il a choisi de partir faire son année de licence au Caire et c'est donc fraîchement débarqué d'Égypte qu'il est venu donner aux étudiants quelques précieuses clés pour mieux s'exprimer devant un public : l'importance de la posture, la projection de la voix, le regard, mais aussi comment construire un discours et remporter l'adhésion. Deux heures d'atelier pour chaque classe mené tambour battant alternant ateliers pratiques et théorie ; les étudiants en sont sortis ravis... et nous aussi !

Pour le suivre sur Instagram : @dominik.abbas

Un grand merci à notre complice de la première heure sur ce projet, Florence Aviat, bénévole à la bibliothèque et chercheuse de métier qui nous a mis en contact avec Dominik !

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 10h30-12h30
14h00-18h30
Vendredi : 15h30-18h30
Samedi : 10h30-12h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« LIRE AU LANDREAU »
Samedi 22 janvier 2022 à 11h00
à la bibliothèque

Chers bénévoles, lecteurs, curieux,
 venez nous retrouver pour ce
 moment d'échange
 dans la bonne humeur et autour
 d'une bonne galette !



Ecole Sainte Marie

Visite des serres de Briacé

La classe de CE1/CE2 s'est rendue au lycée Briacé pour visiter les serres du parc. Les élèves ont été reçus par Nicolas Vignault, le responsable des serres. Après une petite balade, nous avons d'abord admiré le beau château de Briacé. Puis, nous avons fait le tour des serres pour découvrir les différentes plantes et légumes de saisons.

Nous avons eu très chaud sous les serres ! Ensuite, Monsieur Vignault nous a appris à repoter des fraisiers. Chacun s'est mis à l'ouvrage et à mis la main à la pâte. Enfin, nous avons tous ramené chez nous notre petit fraisier pour le replanter !



Atelier vendange à Briacé

Les élèves de maternelle, les CP et les CM sont, quant à eux, allés découvrir le travail de la vigne avec Olivier Beaumard. Ils se sont promenés dans les vignes du parc de Briacé pour observer les couleurs des feuilles de vigne. Ils ont pu observer la transformation du raisin en jus... pour ensuite devenir du vin pour les adultes !



Et pour leur plus grand plaisir, ils ont eu le droit de monter sur le tracteur !

Un grand MERCI à Nicolas Vignault et Olivier Beaumard pour ces deux très belles rencontres avec les élèves de l'école Ste Marie !



PORTRAIT DE PEGGY LAURENT

> DEPUIS SEPTEMBRE, QUE DE CHANGEMENT À L'ÉCOLE STE MARIE !



Enseignante depuis 2004 et tout droit venue de Vallet où elle a travaillé en petite section pendant 11 années, Peggy LAURENT a pris ses fonctions en tant que cheffe d'établissement à l'école Ste-Marie du Landreau à la rentrée de septembre 2021.

Après avoir accueilli pendant plusieurs années des stagiaires en Master 1 et 2 qui préparent le concours de Professeurs des Ecoles, en tant que Maître Ressource au sein du centre de formation Ozanam de Nantes, Peggy

LAURENT souhaitait progresser professionnellement parlant au sein de l'enseignement catholique. Elle s'est donc investie dans une formation sur 2 ans pour valider son statut de Cheffe d'Etablissement. Actuellement à mi-parcours de sa formation, elle souhaite avant tout travailler avec les différents partenaires locaux et veillera à inscrire l'école Ste-Marie dans une dynamique « prospective » tout en veillant à entretenir la cohésion de l'équipe pédagogique et éducative, afin d'accueillir les élèves au sein de son établissement dans les meilleures conditions possibles.

APEL ECOLE SAINTE MARIE

L'APEL espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte sanitaire et vous souhaite une excellente année 2022. En cette fin d'année à l'école Sainte Marie, la traditionnelle vente et livraison de Choucroute a eu lieu, avec une nouveauté, la Paëlla qui a connu un réel succès. Cet événement a eu lieu le Samedi 27 Novembre.

Merci à toutes et à tous pour votre participation. Grâce à vous, les bénéficiaires, avec les 860 repas vendus, vont permettre de contribuer aux sorties scolaires de nos enfants et aux différents projets de l'établissement. **Merci aux partenaires :** La Charcuterie PAILLOU pour la Paëlla et l'assiette anglaise ; La Maison BODET pour la Choucroute et la

Boulangerie MOREAU pour les tartes et les petits pains. Merci à tous les participants pour l'accueil réservé à nos vendeurs et pour votre contribution. L'opération Choucroute revient dès l'année prochaine ! A très vite pour de nouvelles aventures !

La Team APEL, Ecole Saint Marie LE LANDREAU

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Ces derniers temps vous aviez peu de nouvelles du Conseil Municipal d'Enfants...

Mais cela ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé chez nos citoyens en herbe, bien au contraire !

Lors des élections de juin 2021 dans les deux écoles, neuf élus « tout frais » sont venus compléter l'équipe de ce conseil d'enfants comportant en tout douze jeunes se répartissant ainsi :

- 3 élus de 11 ans (en 6^e),
- 5 élus de 10 ans (en CM2 dont 3 à la Sarmentille et 2 à Sainte Marie),
- 5 élus de 9 ans (en CM1 dont 3 à

la Sarmentille et 1 à Sainte Marie).

Lors de la réunion de rentrée dans la salle du conseil (comme les adultes), les enfants ont voté pour choisir les thématiques de travail des deux commissions du C.M.E 2021/2022 :

- 6 élus réfléchiront donc à un projet autour des aménagements sur le territoire communal dans une commission sobrement intitulée « Ma Commune de Demain ». Deux idées sont encore à l'étude : « Créer un potager commun » ou « Mettre en place une structure de jeux pour les grands (8 ans et +) ».

- Les 6 autres réfléchiront à organiser un projet qui rassemblera les landréens autour d'un événement festif, sportif ou culturel dans la commission « Animations et Loisirs ». Les élus voudraient donc organiser un parcours itinérant sur la commune avec des énigmes, des découvertes, des jeux...

Dans les deux cas, les élus travaillent avec un seul leitmotiv : améliorer la vie des landréens !

Enfin, le 11 novembre dernier, les élus du C.M.E représentaient les enfants de la commune aux commémorations de l'armistice du 11 novembre.

Si c'est toujours un honneur pour les jeunes élus de participer à ces commémorations, notamment au moment de chanter « La Marseillaise » qu'ils connaissent tous par cœur, c'est aussi un moment très touchant pour les anciens combattants qui sont ravis de voir ces jeunes enfants perpétuer le souvenir des morts pour la France !

ANIMATION CULTURE

COMITÉ DES FÊTES



À vos marques, prêts, bricolez, commencez à préparer vos caisses ! Le Comité des Fêtes du Landreau organise pour la 1^{ère} fois une course de caisses à savon chronométrée et folklorique ouverte à tous. En famille, entre amis, entre collègues, les bolides s'élanceront sur une piste de 450 mètres le samedi 30 avril 2022 à partir de 14 h 30.

Alors ne tardez plus et inscrivez-vous dès maintenant sur le site <https://caisseasavonleland.wixsite.com/inscription> pour connaître les modalités du règlement. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Guillaume au 06 74 16 21 87.

UNION DES AINES

Rappel - Assemblée générale
LE JEUDI 13 JANVIER 2022 à 14h
SALLE DES NOUELLES

Pour les personnes intéressées, c'est le bon moment pour vous inscrire à ce club très convivial. Les membres du bureau souhaitent à tous les adhérent(e)s et à tous les habitants du Landreau leurs meilleurs vœux pour cette année 2022. Qu'elle soit meilleure que les deux dernières années.

uniondesaines@gmail.com - 06 76 94 15 35

Samedi

30

Avril

2022

Evènement gratuit au Landreau

1^{ère} course de caisses à savon

Fabriquez votre
caisse et venez
participer à
l'évènement

Départ de
la course
à 14h30



Règlement et inscription sur :
<https://caisseasavonleland.wixsite.com/inscription>

Buvette 🍷 restauration rapide 🍷 sur place.

Organisé par le comité des fêtes du Landreau

SOIRÉE PARTENAIRES AU LLH

Le LLH a organisé sa « soirée partenaires » le samedi 27 novembre.

L'idée était de remercier les sponsors du club qui permettent de financer une partie de la vie sportive et associative du club tout au long de la saison.

Nous avons mis les petits plats dans les grands pour l'occasion avec des petits fours, des bulles et Pizz's à gogo del Antonio était présent aussi avec son camion ! les joueurs et supporters ont pu se rassasier toute la soirée avec de bonnes pizzas.

De nombreux supporters sont venus encourager, dans une ambiance festive et conviviale, les matchs de nos -19 et de nos seniors. C'est ça Le Landreau Handball !

L'ensemble du club tient à remercier M. le Maire du Landreau, la Charcuterie Paillou, la Menuiserie Bellanger, 2AE conseil et Minoterie 19 pour leur présence à cette soirée qui leur était dédiée.



SECTION LOIRE-DIVATTE



Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique

ATHLETISME

Malgré les conditions sanitaires actuelles, la saison hivernale se déroule, normalement. Des bons résultats et des titres pour nos jeunes athlètes, en salle : Maxence SERISIER sur 800 m ; Maxime ROUSSEL sur Haies et longueur ; Maël COURCELLES en poids & Longueur ; Chloé DURAND au 3000 m en marche Athlétique

CROSS

Belle victoire de Maxence Serisier (junior) au Cross de Couëron le 14/11/2021.

Dimanche 12/12/2021 à la Chapelle sur Erdre : très belle participation de nos athlètes.

Dimanche 09/01/2021 à Nantes Parc de la Chantrerie, Championnat Départemental « cross court »

Dimanche 16/01/2021 à Guémené Penfao, Championnat Départemental « cross benjamin à Master ».

RUNNING

La saison continue avec un calendrier chargé qui attend « nos runners ». N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

ORGANISATION DE LA SECTION

Samedi 27 Novembre 2021 le RCN Loire Divatte a organisé le Championnat Départemental de Lancers

Longs, Cadets à Masters, au Stade d'Athlétisme à Saint Julien de Concelles. Malgré une très mauvaise météo, 5 podiums pour nos athlètes.

A noter la participation de 5 athlètes classés parmi les 5 meilleurs de France.

Samedi 4 Décembre 2021(toute la journée) organisation du Kid Athlé EVEIL ATHLE / POUSSINS salle du Paladin à St Julien de Concelles ; très belle participation ; 52 EVA, le matin & 118 POUSSINS l'après-midi ; dans le respect des règles sanitaires du moment.

Samedi 11 Décembre 2021 : Belle participation au Triathlon Benjamins/Minimes au stade Pierre Quinon à Nantes.

Samedi 18 Décembre 2021 : Meeting du RCN Stade Pierre Quinon à Nantes.

L'ensemble du RCN Loire Divatte vous adresse tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour plus de renseignements : [voir site rcnantais.fr](http://voir.site.rcnantais.fr)



FLASH BACK SUR LE MARCHÉ DE NOËL



Malgré le contexte sanitaire contraignant, le Comité des Fêtes a décidé de maintenir le marché de Noël le 12 décembre dernier à la salle des Nouëlles. Cette décision a été récompensée par la réussite de cette journée qui a comptabilisé 830 entrées adultes et la présence de près de 400 enfants tout au long de la journée. La présence des nombreux nouveaux habitants du Landreau a été très appréciée.

Les jeux de Saïd, les histoires de son complice ventriloque et la présence du Père Noël avec ses nombreux cadeaux distribués ont ravi les petits (en cette période, le silence et les petits regards innocents des enfants donnent du baume au cœur !). Plus de cinquante tours ont été effectués par la calèche du Père Noël qui promenait petits et grands autour du plan d'eau des Nouëlles.

Enfin, le concours de dessin a permis de récompenser une centaine de petits élèves des écoles.

Le stand restauration n'a pas chômé non plus et le vin chaud, préparé par le doyen du Comité des Fêtes, a connu un grand succès !

Un grand remerciement aux exposants qui ont fait confiance au Comité des Fêtes, à la Municipalité et à tous les visiteurs qui, par leur présence, ont fait un beau cadeau de Noël en avance aux bénévoles du Comité des Fêtes.

A l'année prochaine.



ZOOM

MF PLOMBERIE

Petite nouvelle au Landreau, l'entreprise MF Plomberie compte bien se faire une place parmi les grands grâce à son sérieux et sa qualité de services ! Présentation....

Natif du sud Loire, Mathieu FRANCO et sa famille ont choisi Le Landreau pour installer leur petit nid en 2009. Désireux de créer sa propre entreprise depuis plusieurs années, c'est tout naturellement que Mathieu décide que celle-ci sera également Landréenne ! MF Plomberie est née.

Fort d'une expérience de plombier chauffagiste de 15 années, Mathieu FRANCO intervient auprès des particuliers et des professionnels pour tous travaux de plomberie et de chauffage : installation et remplacement de chaudière gaz, chauffe-eau, WC, lavabo, douche, baignoire, cuisine, rénovation complète de votre salle de bain en collaboration avec un carreleur.....Tout un panel de services que MF Plomberie vous propose de réaliser avec sérieux et rigueur.

Ses expériences en conduite de travaux et suivi de chantier permettent aujourd'hui à Mathieu de vous accompagner dans vos projets en vous apportant ses conseils et son expertise, avec des produits de qualité, pour répondre parfaitement à vos besoins.

Intervenant sur le vignoble et toute la région nantaise, Mathieu FRANCO se fera un plaisir de mettre ses compétences à votre service !



MF Plomberie
Mathieu FRANCO
 06 13 39 38 01
mfplomberie44@gmail.com

CENTRE SOCIO CULTUREL LOIRE DIVATTE

INFORMATIQUE

Le centre socioculturel Loire-Divatte vous propose : des sessions thématiques de 2h le jeudi en après-midi ou en soirée : présentation de la tablette et du smartphone, démarches administratives, achat par Internet, photographie, gérer sa boîte mail, organiser son voyage... Adhésion : 10 € - Espace Jean Clareboudt (Divatte-sur-Loire).



un soutien individuel au CSC ou à domicile, sur rendez-vous : une thématique vous intéresse mais vous ne pouvez pas vous déplacer ou votre demande concerne un autre besoin... n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons convenir d'un rendez-vous au centre socioculturel ou chez vous. Toutes les demandes sont étudiées. GRATUIT.

ACCUEIL – ACTIVITÉS SENIORS

Chaque vendredi, de 14h à 16h, au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)



Vous serez accueilli par une professionnelle dans un cadre convivial autour d'un thé ou un café. Vous arrivez et repartez quand vous voulez.

Vous pouvez venir pour échanger, rencontrer d'autres personnes et si vous le souhaitez participer aux activités proposées.

Le programme :

- 7 janvier : galette, papotage et tricotage - gratuit
- 14 janvier : atelier puzzle, papotage et tricotage - gratuit
- 21 janvier : sortie au Muséum d'histoire naturelle. Visite commentée de l'expo « Nature en regard(s) » 4 € - sur inscription
- 28 janvier : atelier vernis colle, papotage et tricotage - gratuit
- 4 février : atelier jeux - gratuit

ATELIER D'ÉCHANGE : LE GRAND HUIT DES ANNÉES COLLÈGES

Le samedi 8 janvier, de 10h à 12h, au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)

A l'âge du collège, on a besoin de soutien, de souffler, d'échanger... A l'âge des parents de collégiens et collégiennes, on a besoin de soutien, de souffler, d'échanger... C'est le moment de prendre un temps pour se retrouver entre ados et parents et d'échanger (vraiment !),



de partager un moment de simplicité et de complicité, d'exprimer ce que chacun.e a dans le cœur, d'entendre et d'accueillir les réalités des autres, de se ressourcer par des jeux et des techniques bien utiles dans la vie de tous les jours !

Une autre date est prévue autour de ce thème : le 8 janvier au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)

Gratuit, sur réservation auprès de Gwénaëlle au 06 46 25 50 97 ou par mail à gwenaelleledevic@divattesurloire.fr

Organisé par le centre socioculturel Loire-Divatte, le service jeunesse de Divatte-sur-Loire et Pluri'L, dans le cadre de l'évènement Festi' Famille.

ATELIER SLAM POUR LES 15 – 25 ANS

Samedi 15 janvier, de 10h à 13h, au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)

S'approprier autrement la langue en passant par l'écriture. L'occasion de découvrir le pouvoir des mots et leur portée : sexisme, je slame ton nom. Animé par Thomas Charles (slameur).

Gratuit – sur inscription au 02 40 36 87 76

**ACTION SENIORS : INFORMATION AUTOUR DE LA CONDUITE ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES (DÉMARCHAGE, VOL...)**

Le mercredi 19 janvier, à 14h30, salle des Convivialités (Divatte-sur-Loire)

La gendarmerie du Loroux-Bottereau et le peloton motorisé de St Philbert de Grand Lieu vous proposent un échange en deux volets : la conduite, le code de la route, le délit de faiblesse, les vols. Gratuit.

Si vous avez un problème de déplacement, n'hésitez pas à contacter le centre socioculturel et nous organiserons un transport collectif.

**SOIRÉE JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE**

Le vendredi 21 janvier, de 18h à 22h30, au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)

Venez découvrir de nombreux jeux de sociétés pour tous les âges et tous les goûts ! Gratuit - Sur inscription au 02 40 36 87 76

Dans le cadre de l'animation Festi'Famille.

**ATELIER PARENTS-ENFANTS 2/6 ANS «SPLASH HISTOIRE»**

Le dimanche 23 janvier, de 10h à 10h45 ou de 11h à 11h45, au CSC Loire-Divatte

Maryse de l'association Iki Iki vous invite à illustrer

l'histoire de Gruffalo en binôme parent-enfant. Au travers de jeux de pinceaux et de couleurs, on essaie ensemble, on bouge, on fait danser les pinceaux...

Un moment pour écouter, ressentir, créer, expérimenter ensemble et s'amuser !

Gratuit - sur inscription au 02 40 36 87 76

Dans le cadre de l'animation Festi'Famille.



cerveau. Chaque séance se déroulera salle du Bois Guillet à Barbechat (Divatte-sur-Loire). Gratuit.

Sur inscription auprès de la MSA au 02 40 41 30 83

Si vous avez un problème de déplacement, n'hésitez pas à contacter le centre socioculturel et nous organiserons un transport collectif.

ACTION SENIORS : APRÈS-MIDI JEUX

Le vendredi 4 février, de 14h à 17h, au CSC Loire-Divatte (St Julien de Concelles)

Venez tester ou redécouvrir de nombreux jeux (jeux de société, grands jeux en bois...).

Gratuit.

Si vous avez un problème de déplacement, n'hésitez pas à contacter le centre socioculturel et nous organiserons un transport collectif.

En savoir plus : 02 40 36 87 76



ACTION SENIORS : UNE MÉMOIRE EN PLEINE FORME AVEC PEPS EURÊKA

Les mardis, de 14h à 16h30 : 1, 8, 15 février - 1, 8, 15, 22, 29 mars - 5 et 12 avril 2022

Un programme composé de 10 séances avec des stratégies pour améliorer le fonctionnement de votre mémoire et des exercices pratiques qui vous feront prendre conscience que de nombreux facteurs influencent le fonctionnement de notre



Suivez-nous sur facebook ou consultez le site du CSC Loire-Divatte (www.csc-loiredivatte.asso.fr).

PETITES ANNONCES

A LOUER

Sur le haut du Landreau,
un terrain de 34 ares pour faire du jardinage.

Contact : 06 44 92 16 71

Ouvrier paysagiste retraité ferait travaux de bêche de massif, taille de haie et tonte de pelouse.

Contact : 02 40 84 01 33

Le salon Rêves & Couleurs

sera fermé pour congés du lundi 3 janvier
au lundi 10 janvier inclus.

Réouverture le mardi 11 janvier dès 10h.

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

Elodie et Charlène

LE MOT DE LA MINORITÉ

Chères Landréennes, chers Landréens,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, réussite, bien-être mais aussi échanges, rencontres, et que chacun.e puisse trouver sur notre commune moyen de s'y épanouir. Nous souhaitons à cette occasion la bienvenue aux nouvelles et nouveaux habitant.e.s.

Que cette année 2022 apporte prospérité aux artisans, commerçants et producteurs locaux, ainsi qu'à toutes les associations citoyennes, qui contribuent à la qualité de vie sur notre territoire.

Après un an et demi d'exercice, nous ne pouvons qu'espérer une meilleure communication et des échanges constructifs, entre l'équipe municipale majoritaire et nous, élus minoritaires, mais également avec tous les citoyens.

Enfin, il est aussi de nos vœux que l'action municipale soit plus tournée vers la protection de l'Environnement, enjeu majeur de la prochaine décennie (plantation d'arbres, maîtrise de la consommation d'énergie...).

Les élus Ethic : Aurélia Blais, Saïd El Mamouni, Jacques Rouzineau, Gildas Coué

Contact : ethiclelandreau@ecomail.fr



sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



MEILLEURS VŒUX 2022

EN SÈVRE & LOIRE



A l'heure où je vous parle, les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Alors, je profite de cet espace dédié pour remercier les communes de promouvoir chaque mois les informations de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Depuis 2017, nous avons à cœur de vous informer avec un souci d'exhaustivité et de

proximité via votre journal municipal. Complémentaire des supports de la CCSL (journaux, newsletters, sites internet, page Facebook Sèvre & Loire), le magazine municipal est un excellent vecteur d'informations, riche en actualités ! Ce dernier est à l'image de la formidable collaboration et complémentarité qui caractérisent si bien nos liens entre communes et intercommunalité sur l'ensemble de notre territoire Sèvre & Loire. Notre territoire, c'est aussi 49 000 habitants et 11 communes aux mille et un visages, réunis en une seule entité la Communauté de communes Sèvre & Loire. Cet espace m'offre donc l'occasion de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, de Noël et une très belle année 2022 ! J'espère qu'elle sera davantage propice aux partages et aux échanges à l'image de nos prochains événements "Arthur Ribo" qui aura lieu en février, de "Vivre Autrement" et de "Festi'Famille" qui se poursuivront en 2022.

Belle année 2022 en Sèvre & Loire,

Christelle Braud, Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE (PCT)

ARTHUR RIBO SLAM & IMPRO BIENTÔT CHEZ NOUS !

INSCRIVEZ-VOUS POUR DÉCOUVRIR CET ART

La CCSL vous invite en février à devenir l'Auteur d'un spectacle ou à participer à un atelier slam et impro.

Arthur Ribo sera en spectacle à Vallet, le 17 février et à Divatte-sur-Loire, le 18 février. Sont aussi proposés 5 ateliers participatifs "slams & impros", du 16 au 18 février 2022. Ouverts à tous les publics.

RÉSERVATIONS : Réseau des bibliothèques / Bibliothèques municipales / Espace culturel le Champilambart
Infos : <https://bit.ly/ribo-ccsl-2022>

SPECTACLE À VALLET | 17/02 À 20H | RÉSA AU CHAMPILAMBART
02 40 36 20 30

SPECTACLE À DIVATTE-SUR-LOIRE | 18/02 À 20H | RÉSA BIBLIOTHÈQUE OU
02 40 33 37 93

ATELIERS SLAM DU 16 AU 18/02 | RÉSA DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE CCSL

RETROUVEZ LE PROGRAMME ET TOUTES LES INFOS SUR :
<https://bit.ly/ribo-ccsl-2022>

PISCINES

TRAVAUX DIVAQUATIC

ENVIE DE VOUS Baigner en SÈVRE & LOIRE ? Ayez le réflexe NAIADOLIS A VALLET

Depuis septembre 2021, les travaux de la Piscine Divaquatic au Loroux-Bottereau sont lancés et ce, pour un peu plus d'un an.



Ouverte au public malgré les travaux jusqu'au 19 décembre dernier, la piscine intercommunale Divaquatic située au Loroux-Bottereau, devrait réouvrir au public en janvier 2023.

Afin d'enrichir l'offre aquatique proposée aux habitants du territoire, il a été décidé d'engager de gros travaux à la piscine du Loroux-Bottereau et de convertir le bassin extérieur en bassin nordique. Les quatre premiers mois de travaux en extérieur du bassin nordique ont déjà permis de réaliser les fondations de l'extension. Aujourd'hui, les travaux ne sont plus compatibles avec l'accueil public et ce, depuis le 19 décembre 2021.

A l'horizon de janvier 2023, vous pourrez bénéficier d'une piscine toute rénovée avec un bassin extérieur chauffé accessible de l'intérieur. En attendant la réouverture, les artisans sont à pied d'œuvre pour réaliser la mise en conformité, l'extension des locaux permettant d'accueillir jusqu'à 600 personnes en simultané. Sont aussi prévus l'extension des vestiaires, de l'accueil, des locaux sociaux et techniques, le réaménagement des existants, des aménagements extérieurs dont la transformation du bassin extérieur en bassin nordique inox, la reprise des menuiseries intérieures et extérieures, l'acoustique halle bassin, l'isolation par l'extérieur et le traitement de l'eau... Un gros chantier qui va nécessiter un gros investissement de la part de la Communauté de communes Sèvre & Loire, soutenue par nos partenaires financiers.

Le coût des travaux :

- **Montant total des travaux estimés à 5 032 415€ dont 4 300 054 euros HT de travaux.**

Montant total des subventions pour ce projet à hauteur de 1275 122,44 euros et de 721 446 euros dans le cadre du Contrat Territorial Régional (CTR 2020) et du plan de relance, répartis comme suit Région, 721 446 € et Etat 553 676,64 €.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR PALLIER À CETTE ANNÉE DE FERMETURE DES BASSINS DE LA PISCINE AU LOROUX-BOTTEREAU ?

MAINTENIR L'ACTIVITÉ POUR TOUS

Depuis le 1^{er} septembre, la piscine Naïadolis à Vallet, est gérée directement par la communauté de communes. Cela va permettre une certaine flexibilité et une complémentarité des offres de services pendant la période de fermeture de l'équipement situé au Loroux-Bottereau. Le début d'année 2022 est l'occasion pour l'équipe de Divaquatic de rejoindre le bassin aquatique situé à Vallet en soutien de l'équipe actuelle de Naïadolis pour proposer des activités dans les bassins situés à Vallet tout en jonglant avec les créneaux habituels de l'équipement.

FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA NAGE POUR LES SCOLAIRES

Dans le cadre de la fermeture de Divaquatic, il a été privilégié des plages horaires réservées à l'apprentissage des scolaires. Ainsi quelques scolaires du secteur Loire continueront à bénéficier de cours d'apprentissage à Naïadolis, tout en maintenant les créneaux actuels de Naïadolis. En effet, après deux années décausées d'apprentissage des scolaires, la natation pour les jeunes générations reste une priorité d'enseignement.

MAINTENIR L'ACCÈS DES USAGERS DE DIVAQUATIC À NAIADOLIS

S'il vous reste des cartes d'entrées, adultes, enfants ou cartes temps pour les ouvertures public :

- Elles sont valables à la piscine Naïadolis à Vallet pendant les travaux.
- Vos cartes seront aussi toujours utilisables à la réouverture de Divaquatic en 2023.

PROPOSER DES ACTIVITÉS AQUATIQUES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES À NAIADOLIS

Concernant les activités, en fonction des créneaux proposés et des places disponibles à Naïadolis :

- Il sera possible de s'orienter vers la piscine intercommunale, située à Vallet, pour le même tarif pour les usagers de Divaquatic.
- Les abonnements aux activités enfants ou adultes de Divaquatic se font au semestre. Il sera donc possible à partir de mi-janvier de faire son inscription pour le 2^{ème} semestre qui débutera en février.

Pour tous renseignements sur les horaires, activités ou inscriptions : ayez le réflexe Site Piscines Sèvre & Loire ou bien sur notre page Facebook #PiscineNaïadolis.

ADHÉRENT, NAGEUR, HABITUÉ OU HABITANT DE SÈVRE & LOIRE : POUR PRATIQUER VOTRE ACTIVITÉ PRÉFÉRÉE APRÈS LE 19 DÉCEMBRE, RDV À LA PISCINE INTERCOMMUNALE NAIADOLIS À VALLET.

INFOS : piscines.cc-sevreloire.fr

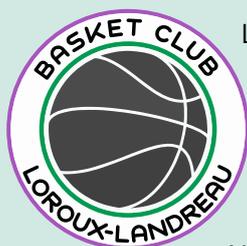


REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

Chers Landréennes et Landréens,



Le Basket Club Loroux Landreau vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, joies familiales, réussites professionnelles, plaisir à partager et de magnifiques matchs de Basket !

Nous souhaitons que notre Club continue d'évoluer et de se développer dans la commune du Landreau pour nous apporter toujours plus de **PLAISIR**, de **PARTAGE**, de **SPORT POUR TOUS** et de **BELLES VICTOIRES...**

Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges toujours plus agréables à vivre ensemble.

La traditionnelle galette des rois aura lieu le samedi 15 janvier 2022, au complexe sportif du Zephir au Loroux Bottereau.

Le BC2L

